



***PROPOSITIONS POUR LA RELANCE
FACE À LA CRISE DU COVID 19***

Rapport du groupe de travail

20 août 2020

X-Sursaut a organisé 25 Webinaires sur la crise du Covid-19

De mars à juin 2020, 28 experts dont des médecins, économistes, femmes et hommes politiques ont analysé à chaud la crise du Covid-19 et en particulier ses aspects sanitaires et économiques.

Certains ont ainsi analysé les caractéristiques de cette pandémie et la réponse du système de soins français (**Philippe Juvin**) ainsi que la nécessité de prendre les mesures de précaution nécessaires (**Pierre Mascarenhas**). De plus, **Laurent Alexandre** a insisté sur l'importance de suivre une démarche scientifique pour développer une réponse sanitaire face à cette crise. **Vincent Champain** a présenté quelle approche stratégique peut être mise en place pour organiser la réponse de l'État face à la crise.

Les orateurs des Webinaires ont montré aussi qu'il fallait éviter un malinvestissement et un surendettement après la crise (**Pierre Bentata**) ainsi que la nécessité d'organiser le rebond de notre économie face à l'ampleur de la crise (**Jacques Attali**). **Philippe Herzog** a présenté les conséquences de cette crise en Europe et pour la démocratie en mettant en avant l'importance de la coopération et du long terme. **Patrick Artus** a présenté les premières mesures économiques face à cette crise et a aussi mis en avant la possibilité de conjuguer une réponse sanitaire efficace sans freiner excessivement l'économie en adoptant une technique de test, suivi, isolement comme en Corée.

Éric Labaye a présenté comment l'École Polytechnique par sa recherche et l'engagement de ses élèves a contribué à lutter contre le Covid. **Pierre Vermeren** a évoqué comment le manque de confiance dans les élites nationales est un frein à la lutte contre cette crise. **Arnaud Montebourg** a montré l'importance de relocaliser certaines productions essentielles vu les pénuries dont a souffert la France lors de cette crise. **Jean-Christophe Fromantin** a insisté sur la nécessité de repenser où les populations vivent et travaillent à l'aune du confinement et du développement du télétravail. **Hervé Mariton** a montré qu'il faut refuser les discours des collapsologues, rester favorable aux libertés économiques et laisser place à l'initiative locale dans les situations où la gestion pyramidale n'est pas adaptée (cas en partie du Covid).

Dov Zerah a évoqué les importances conséquences internationales de cette crise notamment en raison de la baisse du prix du pétrole qui menace de déstabiliser politiquement beaucoup de pays exportateurs. **Hubert Védrine** et **Axel Ruckert** ont présenté la situation européenne et l'importance d'avoir une réponse européenne cohérente et à la hauteur des autres grandes puissances internationales comme les États-Unis et la Chine. **Thierry de Montbrial** a présenté comment cette crise peut avoir un impact important sur les relations entre les grandes puissances internationales. **Hervé Machenaud** a évoqué la situation en Chine et l'importance de développer notre coopération économique avec ce partenaire.

Corinne Lepage a présenté la dimension environnementale de cette crise en montrant l'importance d'accélérer notre transition écologique. **Xavier Fontanet** a montré qu'il faut rester ouvert sur le monde et compétitif ; et ne pas écraser les entreprises, vecteurs de la reprise, sous la fiscalité. **Isabelle Méjean** a analysé l'impact de cette crise sur les chaînes de valeurs mondiales. **Florence Lustman et Dominique Gaillard** ont présenté respectivement les impacts de cette crise et les réponses des secteurs de l'assurance et du capital investissement. **Benoît Coeuré** a évoqué les réponses de politique économique notamment monétaire face à cette crise.

Valérie Faudon, Claude Fischer Herzog et Antoine Huard ont mis en avant quelle pourrait être la place des secteurs énergétiques dans un plan de relance. **Laurent Daniel** a présenté et comparé les premières mesures prises par les gouvernements et les banques centrales en réponse à cette crise.

La crise s'est accompagnée d'un choc d'offre puis de demande...

La crise du Covid a entraîné un choc d'offre lié au confinement et aux restrictions liées sur la production et la distribution ainsi que sur les chaînes de valeur conduisant à des ruptures d'approvisionnement pour les entreprises puis un choc de demande face aux perspectives économiques dégradées. En France, par exemple, la période de confinement a conduit à une perte d'activité d'environ un tiers par rapport au niveau d'avant crise principalement dans les branches marchandes avec certains services quasiment à l'arrêt (hébergement et restauration). Certaines activités industrielles ont également été touchées par la crise en raison de la baisse du commerce mondial qui pourrait se prolonger sur plusieurs trimestres. La baisse de l'activité de ces secteurs industriels a pesé sur les services en aval comme les services aux entreprises. D'autres branches industrielles, comme les industries agroalimentaires, fonctionnaient à un niveau relativement proche de la normale. Au total, cette crise pourrait conduire à la disparition d'un nombre important d'entreprises notamment les plus fragiles d'entre elles. Les politiques économiques mises en œuvre doivent s'attacher à préserver les entreprises viables qui ont des problèmes de liquidité temporaires en raison du choc économique lié au Covid. Les contraintes ont conduit à une réduction de la consommation des ménages pendant le confinement d'environ un tiers également.

Le déconfinement a permis un retour de l'économie à 90% de son potentiel en juin mais certains secteurs d'activité comme le transport aérien, le tourisme, les services culturels ne sont attendus que très graduellement de retour à leur potentiel d'avant crise. De plus, on peut s'interroger sur l'impact sur la productivité et sur la rentabilité des entreprises du télétravail et des mesures barrières.

L'impact de la crise est différent selon les pays en fonction de l'intensité des mesures sanitaires (ex. quarantaine, confinement, fermeture écoles, ...) avec 2 modèles :

- Confinement strict en général lié à une réaction tardive et un manque d'équipements sanitaires (Italie, Espagne, France, Royaume-Uni, ...)
- Confinement souple en général possible grâce à une réaction précoce et des moyens sanitaires suffisants ; tests massifs, tracking ou tracing pour certains, isolation et traitements précoces (cf Corée du Sud, Allemagne).

En Corée et Taiwan, qui ont bien surmonté la crise, une « culture du masque » et la responsabilité individuelle ont certainement joué un rôle clé – en permettant à la Corée d'éviter des mesures aussi drastiques que la fermeture des restaurants ou des commerces. Ce point mérite d'être souligné publiquement et il nous paraît essentiel de continuer à faire appel au discernement, à la responsabilité individuelle et à l'intelligence collective, en donnant en exemple des pratiques sanitaires réussies autant qu'à l'approche pyramidale et la réglementation nationale qui, si elle reste seule, peinera à coller à l'évolution du terrain. Le Covid constitue à ce titre une opportunité pour faire évoluer les mentalités et des schémas de gouvernance dépassés.

En Europe et en France, de nombreuses mesures de soutien ont été prises ...

Afin d'empêcher une crise de liquidité et une hausse encore plus brutale du chômage face à la baisse temporaire d'activité, les autorités économiques ont mis en place des mesures de soutien sous la forme notamment de prêt garanties et de chômage partiel. On constate toutefois des divergences avec en Europe,

un développement du chômage partiel alors que les États-Unis ont mis en place un soutien direct au revenu des ménages face aux licenciements massifs (20 millions d'emplois y ont été détruits en avril).

Les banques centrales ont également contribué à soutenir l'activité en augmentant leurs mesures d'assouplissement quantitatif comme cela a été le cas avec la BCE qui a accru de 870 milliards d'euros ses achats d'actifs. L'UE a mis en place plusieurs plans successifs jusqu'à trouver en juillet un accord sur un plan de relance de 750 milliards empruntés en commun et prévoyant des transferts financiers vers les États membres de l'UE les plus touchés par la crise, et les perspectives de mise en place de nouvelles ressources propres.

En France, le plan de sauvetage se monte à 460 milliards d'euros dont 300 milliards de garanties de l'État aux prêts bancaires nouveaux aux entreprises, à hauteur d'un maximum de 25 % de leur chiffre d'affaires, 45 milliards d'aides directes, destiné aux PME (délais de paiements d'échéances sociales ou fiscales, report du paiement des loyers ou factures pour les PME en difficulté, aide de 1 500 € pour les entreprises des secteurs les plus touchés), des mesures de chômage partiel et 60 milliards d'aides sectorielles (18 Mds tourisme, 15 Mds aéronautique, 8 Mds automobile, 0,6 Mds french tech) tout ceci conduisant une prévision de 222,1 milliards de déficit public en 2020).

Les enjeux pour la relance

Les enjeux pour la relance sont différents selon les horizons temporels :

- Court terme : la stratégie de déconfinement et d'éventuel reconfinement (partiel) doit s'appuyer sur des mesures sanitaires adaptées à la reprise d'activité, la consommation et au déplacement :

- Masque, dépistage, capacité sanitaire améliorée, ...

- Annulation de charges, doublement du fonds de solidarité, prolongement du chômage partiel, accès facilité aux prêts garantis par l'État, défiscalisation des heures supplémentaires, report TVA et autres, mobilisation des assureurs, réouverture des secteurs fermés (hôtels, restaurants, culture...), aide des familles en difficulté, plan d'investissements...

- Moyen terme : L'État doit s'attacher à organiser la relance industrielle et servicielle pour que la France bénéficie du rattrapage de sa consommation

- Long terme : Il faut améliorer l'efficacité de la dépense publique et le fonctionnement des marchés du travail (flexisécurité) ainsi que produits et services (notamment en poursuivant l'effort de simplification).

Du fait du chômage partiel, les ménages français ont pu préserver une large part de leur revenu, conduisant à un surplus d'épargne. Un enjeu majeur de la relance est de favoriser, parmi les dépenses futures permises par ce surplus d'épargne, celles qui bénéficient à l'économie française, et ainsi à la pérennité des entreprises et à la préservation des emplois, plutôt qu'aux importateurs.

Dans le contexte du « débranchement » des mesures d'urgences (Prêt Garanti par l'État, chômage partiel), il sera aussi nécessaire de continuer certaines mesures d'urgence pour éviter des problèmes de liquidité pour les entreprises concernées mais de manière ciblée afin de limiter l'aléa moral et de maximiser la résilience économique.

Les 50 mesures proposées par X-Sursaut en 2017 restent d'actualité ...

Face aux 2 grandes questions :

- *Comment saisir les opportunités économiques et réduire le chômage ?*
- *Comment redresser nos finances publiques ?*

Les grandes réponses à moyen-long terme du précédent rapport de X-Sursaut sont toujours valides :

- (i) **Améliorer la compétitivité et développer l'innovation** : avec comme objectif de simplifier le droit du travail, faciliter l'entrepreneuriat, réduire les charges des entreprises notamment les impôts de production, améliorer leur financement, stimuler l'innovation en renforçant le Crédit Impôt Recherche, favoriser la formation (apprentissage, formation continue) pour faire face notamment aux défis de l'économie numérique et de l'intelligence artificielle.
- (ii) **Réformer l'action publique** pour une meilleure gouvernance des finances publiques, baisser la masse salariale de la sphère publique, moderniser la gestion publique, repenser la protection sociale (chômage, retraites, santé, famille), maîtriser, enfin, les dépenses des collectivités locales.

Le rapport incluait notamment les mesures suivantes :

- Simplifier le code du travail et supprimer les effets les plus pervers des seuils, prévoir des règles plus efficaces car au plus près des préoccupations des entreprises et des territoires, assouplir les réglementations pour les jeunes entreprises qui sont les plus créatrices d'emplois, prévoir un accompagnement par les pouvoirs publics plus utile pour les entreprises et favoriser le financement des entreprises.
- Profiter du regain d'influence de la France pour développer un commerce international plus juste et plus de contenu local.
- Redresser notre effort de recherche et d'innovation, développer les synergies public-privé et européennes et donner à l'État un rôle de facilitateur pour le développement de plateformes numériques
- Mieux contrôler la dépense publique et rationaliser notamment les niches fiscales, les dépenses d'intervention et les investissements publics, moderniser la gestion publique et cibler les transferts sociaux sur les personnes en ayant le plus besoin

Propositions des mesures de relance dans le contexte de la crise du Covid

Le plan de relance devra permettre de soutenir l'économie tout en accompagnant sa transformation afin qu'elle soit la plus compétitive possible dans le monde post Covid.

Pour cela, le groupe de travail propose des mesures autour de deux grandes thématiques :

- **Retrouver notre souveraineté économique**
- **Développer un tissu économique plus compétitif et plus durable**

• Retrouver notre souveraineté économique

Les éléments de diagnostic ci-dessus ont montré l'importance que la consommation du surplus d'épargne accumulé au moment du confinement bénéficie à l'économie française. Dans le même temps, malgré le dumping social et/ou environnemental de beaucoup de partenaires commerciaux de la France, notre pays se doit de respecter les règles commerciales internationales. L'Europe discute de la possibilité de mettre en place une taxe carbone aux frontières. Bien conçue, celle-ci pourrait être compatible avec les règles de l'OMC. Par ailleurs, le paquet de mesures ci-dessus s'attache à développer notre souveraineté économique tout en respectant les règles internationales.

Mesure : Retrouver notre souveraineté industrielle : Inciter fiscalement les industriels étrangers à installer des filiales, détenues partiellement par un actionnariat français, pour leur faciliter l'accès aux marchés européens et français. Il s'agit simplement d'agir vis-à-vis de nos partenaires commerciaux en utilisant les méthodes qu'ils utilisent eux-mêmes.

Mesure : Retrouver notre souveraineté agricole : Établir nos propres labels de qualité et les imposer aux importations agricoles afin de garantir la qualité de nos aliments et d'accroître notre compétitivité. En cas de non-respect, imposer des mesures de contrôle des importations supplémentaires aux pays ne respectant pas nos critères de qualité notamment en termes d'utilisation de pesticides et de pollution locale ou mondiale.

Mesure : Retrouver notre souveraineté numérique : Contrôler les données collectées par les grandes entreprises du numérique en s'appuyant sur le RGPD. Imposer quand cela est possible ou inciter l'utilisation de logiciels, algorithmes, et sites internet réalisés en Europe et dont les données devront être stockées en Europe conformément au RGPD. Promouvoir le numérique pour décupler l'effet des projets et approches respectueuses de la nature (agriculture raisonnée, gestion des ressources dans les villes, etc.) et rendre plus efficace la gestion et la gouvernance publique.

Mesure : Retrouver notre souveraineté énergétique : Augmenter notre indépendance énergétique en développant notre production d'électricité notamment en s'appuyant sur les énergies renouvelables¹ (ENR²) et le nucléaire. Accélérer le développement d'usines de batteries

¹ Plusieurs membres du groupe de travail ont émis des réserves sur l'éolien et sur les subventions allouées à cette d'énergie.

en France. La France dispose d'atouts avec notamment des centres de R&D importants, comme l'Institut national de l'énergie solaire ou l'Institut Photovoltaïque d'Île-de-France, qui viennent de lancer un Call to Action au niveau européen pour catalyser ces efforts de réindustrialisation et de relocalisation (<https://ipvf.fr/sen/>). Réévaluer l'interdiction de l'exploitation de gaz et pétrole de schiste³ afin de sécuriser nos approvisionnements énergétiques en cas de crise internationale et maîtriser le coûts des importations. Valoriser et si possible exploiter les ressources en particulier énergétiques présentes dans l'espace maritime français notamment les énergies maritimes renouvelables.

- *Développer un tissu économique plus compétitif et plus durable*

L'investissement permet d'améliorer la productivité et constitue un facteur de compétitivité à long terme. À l'image du plan de relance économique de la France de 2008- 2009 qui prévoyait notamment 1000 projets d'investissements pour 11 milliards d'euros, il est proposé que le plan de relance de 2020 prévoit des mesures en faveur de l'investissement. Ces mesures pourraient s'envisager par secteurs industriels en privilégiant les secteurs avec les plus importants circuits internes à la France, par exemple l'alimentation, et les secteurs concurrentiels.

Mesures pro-investissement : Subventionner jusqu'à fin 2021 un part des dépenses d'investissement des entreprises. Supprimer la TVA inter-entreprises et limiter sa collecte à la consommation finale dans un but de simplification. Ceci permettrait de dégager des capacités d'autofinancement pour les entreprises en aval de la supply-chain, et accentuerait le subventionnement des filières industrielles en amont. Réduire les délais de paiement en particulier en direction des PME et ETI, de la part des administrations et des plus grosses entreprises et appliquer si nécessaire des sanctions en cas de non respect. Faciliter et alléger les contraintes administratives pour ces entreprises.

Mesures sociales : la crise économique peut vite se transformer en crise sociale si les mesures appropriées ne sont pas mises en œuvre. Le groupe de travail propose notamment de mettre en place des mesures facilitant le reclassement des salariés licenciés. Ainsi les grandes entreprises pourraient avoir l'obligation de prendre en charge le reclassement des salariés licenciés s'ils ont entre 45 et 55 ans. De plus, ceux-ci bénéficieraient d'une prime exceptionnelle dans leur compte formation afin de pouvoir très vite se former et retrouver un emploi. Les entreprises qui maintiennent leurs effectifs ou l'augmentent bénéficieraient en outre d'un bonus sous la forme d'une réduction temporaire du taux des cotisations sociales d'assurance chômage.

² Le développement des ENR pourrait permettre de créer 264 000 emplois en France d'ici 2028 selon une étude d'Ernst & Young.

³ Considérant que la transition écologique implique de réduire la production des hydrocarbures, certains membres du groupe de travail ne partagent pas les deux propositions sur l'exploitation des gaz et pétrole de schiste ainsi que des ressources en énergie fossile des océans.

Mesures pour la transition vers une économie plus soutenable:

La crise ne doit pas justifier la relance de l'économie à tout prix et notamment au détriment du droit de l'environnement, au contraire des sommes considérables vont être investies autant qu'elles le soient vers des investissements d'avenir, en particulier la transition écologique en privilégiant les filières nationales (existantes et à venir) comme le nucléaire, l'hydrogène ou le photovoltaïque à haute performance.

- Mettre en place un dispositif d'évaluation ex-ante et ex-post des impacts du Plan de relance sur l'environnement (notamment l'impact du Plan sur le climat et la biodiversité).
- Mettre en place une communication dédiée sur la mise en place du Plan de relance et ses résultats, par exemple au travers d'une revue annuelle. L'objectif est de participer à la prise de conscience collective de l'effort financier considérable que l'État réalise dans la gestion de la crise sanitaire de 2020.
- Exiger de toute société, de plus de 10 salariés, qui bénéficie, de manière directe ou indirecte du Plan de relance, un engagement environnemental, adapté au secteur et privilégiant les circuits courts. Exemples :
 - Pour la restauration : engagement sur un % d'approvisionnement agro écologique et local.
 - Pour le tourisme : engagement sur le développement d'une offre d'écotourisme avec un effort particulier sur les solutions abordables pour les catégories peu fortunées et leur sensibilisation de ces personnes sur les richesses nationales.
 - Pour l'industrie : un engagement au sein du dispositif « Entreprises engagées pour la Nature » porté par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire et l'Office Française de la Biodiversité.
- Majorer le taux de réduction d'impôt sur le revenu à 50% du dispositif « Madelin » pour toute souscription au capital d'une PME à vocation sociale ou environnementale, identifiée par exemple au travers d'un « label RSE » ou de la qualification de « Société à mission » introduite par la loi Pacte. Ce dispositif est aujourd'hui de 18% pour toute souscription au capital d'une PME. Il faudrait aussi porter la réduction à nouveau à 25% pour les entreprises innovantes voire 33% pour celles œuvrant dans des secteurs technologiques clés pour la résilience économique
- Investir dans les écotechnologies : Créer un fond de recherche et de financement du biomimétisme et solutions fondées sur la nature, pour s'inspirer du vivant et tirer parti des solutions et inventions qui y sont produites, éprouvées par 3,8 milliards d'années d'évolution.
- Définir un cadre de valorisation de la réhabilitation des friches industrielles entre d'un côté les Plans Locaux d'Urbanisme des Collectivités territoriales et de l'autre les Entreprises pour affirmer l'ambition d'une relance « zéro artificialisation nette » (Plan Biodiversité du gouvernement de 2018).

Travaux futurs envisagés

Certains membres du groupe de travail ont souhaité poursuivre les travaux dans le domaine des biens communs et du bien public et en tirer des conclusions sur la gouvernance.

Liste des membres du groupe de travail

Marie-Louise CADADEMONT

Laurent DANIEL

Emmanuel GRIMAUD

Antoine HUARD

Elsa LEMAÎTRE

Bertrand LEPINOY

Fabienne MARQUET

François RAGUIN

Frédéric TATOUT

**Liste des webinaires X-Sursaut sur la crise du Covid 19
Mars – Juin 2020**

La plupart sont disponibles à l'adresse

<https://www.youtube.com/playlist?list=PL3OERS6fphxTILw1FkPz-P-i723OnAsIy>

- Laurent Daniel
- Isabelle Méjean
- Valérie Faudon, Claude Fischer Herzog et Antoine Huard
- Dominique Gaillard
- Thierry de Montbrial
- Hervé Machenaud
- Benoît Coeuré (non enregistré)
- Xavier Fontanet
- Philippe Juvin
- Florence Lustman
- Corinne Lepage
- Hubert Védrine et Axel Ruckert
- Dov Zerah
- Vincent Champain
- Laurent Alexandre
- Hervé Mariton
- Arnaud Montebourg
- Jean-Christophe Fromantin
- Pierre Vermeren
- Eric Labaye
- Patrick Artus
- Philippe Herzog
- Jacques Attali (non enregistré)
- Pierre Mascarenhas (non enregistré)
- Pierre Bentata (non enregistré)